

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Marché privé de travaux

RÉFECTION DES PEINTURES EXTERIEURES
DES IMMEUBLES LOCATIFS S.IM.KO
MARCHÉ 2021

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

2. Procédure de passation

Marché à procédure adaptée (MAPA)

L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire en application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique.

3. Objet de la consultation

Réfection des peintures extérieures des immeubles locatifs de la la S.IM.KO – marché 2021.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation, et sont répartis en deux (13) lots définis ci-après:

- ◇ LOT 01 – TOURMALINE – KOUROU
- ◇ LOT 02 – COROSSOL – KOUROU
- ◇ LOT 03 – 39 CARIACOU – KOUROU
- ◇ LOT 04 – 29 REY MARTIN – KOUROU
- ◇ LOT 05 – 51 CABALOU – KOUROU
- ◇ LOT 06 – 75 SIMAROUBA – KOUROU
- ◇ LOT 07 – 44 CALIENDRAS SOULA - MACOURIA
- ◇ LOT 08 – 40 PLS IXORAS SOULA – MACOURIA
- ◇ LOT 09 – 48 MARIPAS - KOUROU
- ◇ LOT 10 – 15 CARRE SAINT ANTOINE – CAYENNE
- ◇ LOT 11 – 12 CARRE SAINT ANTOINE – CAYENNE
- ◇ LOT 12 – 24 LLS MANGO – CAYENNE
- ◇ LOT 13 – M.A.S – KOUROU

Dévolution en marchés de travaux séparés pour chacun des lots.
Possibilité est offerte aux candidats de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.
Les variantes sont autorisées. Les offres variables sont strictement interdites.

4. Délai d'exécution

La totalité des travaux sera réceptionnée au plus tard le 31 Décembre 2021. Il appartient à l'entreprise de préciser son planning général d'intervention avec un détail par lot (délai en semaine). Le point de départ du délai est fixé par un ordre de service établi par le Maître d'ouvrage.

5. Caractéristiques principales

L'opération consiste à la réalisation des travaux de peintures des ensembles immobiliers, les travaux à exécuter sont définis dans la fiche descriptive de l'opération, annexée à cette consultation.

6. Modalités de financement - paiement

Voir documents de la Consultation

7. Conditions de participation / Justificatifs à produire

Les candidatures, offres et documents de présentation associés, seront entièrement rédigés en langue française.

Le délai d'engagement est de 120 jours.

L'unité monétaire retenue par l'organisme qui passe le marché est l'euro (€).

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : tel que mentionné dans le Règlement de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

Avant toute notification, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché devra produire les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.

9. Réception des offres

Les offres seront déposées, uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

10. Date limite de remise des offres

Vendredi 30 avril 2021 à 12h00 (Guyane).

11. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

- 1. Valeur technique ; pondération : 50%
- 2. Prix ; pondération : 50%

12. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

13. Renseignements d'ordre administratif et technique

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur. Une réponse sera alors diffusée en temps utile à toutes les entreprises susceptibles d'être concernées.

14. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

15. Organe de publication

- . BOAMP
- . Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>
- . Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence ».

16. Date d'envoi de l'avis à la publication

Mardi 23 mars 2021.